

MOUCHAN



BULLETIN MUNICIPAL 2017-n°36

Editorial

Mes chers compatriotes,

UN GRAND MERCI A VOUS TOUS, parents d'élèves, enseignants, élus, population, écoliers, syndicats, pour votre forte mobilisation concernant la sauvegarde d'un poste d'enseignant sur notre RPI Cassaigne/Mouchan.

En effet la DASEN (Directrice académique des services de l'Education Nationale) avait prévu de fermer un poste à Mouchan à la prochaine rentrée et cela sans concertation avec vos élus. Dès que les syndicats m'ont notifié cette décision et en concertation avec mon collègue de Cassaigne Henri Boué, le conseil municipal a sonné la mobilisation générale avec l'appui des parents d'élèves :

- installation de banderoles dans la traversée des deux villages et quel fleurissement, mené de main de maître, surprenant les autorités par notre réactivité ;
- organisation de transport en bus par deux fois pour manifester à Auch pendant les CDEN (*Conseil Départemental de l'Education Nationale*) qui décidaient de la future carte scolaire 2017/2018 ;
- blocage bon enfant de la RD 931 ;
- signature sur Mouchan, Cassaigne, Condom et les communes alentours de pétitions de soutien ;
- ouverture d'une page Facebook par la mairie et le RPI Cassaigne/Mouchan;
- délibération du conseil municipal menaçant de ne pas assurer la permanence du bureau de vote pour les élections présidentielles et législatives si le poste était supprimé.

et tout cela bien sûr avec le soutien de nos élus :

Gisèle Biémouret, Patricia Esperon, Franck Montaugé et Philippe Martin.

La mobilisation de tous a permis ce succès mais... car il y a toujours un mais, nous avons gagné une bataille mais pas la guerre.

Je renouvelle donc mon appel au civisme des parents d'élèves, habiter Mouchan c'est bien et même très bien, y scolariser ses enfants est encore mieux. C'est ce que l'on appelle le vivre ensemble au sein de la communauté villageoise.

Notre pays vient de vivre une période électorale d'un nouveau genre tant pour l'élection présidentielle que législative. Un tout jeune Président vient d'être élu, du jamais vu depuis la proclamation de la République et pour conforter cette élection, l'assemblée nationale a elle aussi rajeuni de façon significative à l'issue des législatives, avec des hommes et des femmes nouveaux qui vont permettre à notre président de gouverner.

(Suite édito)

Que nous ayons voté pour lui ou non, souhaitons lui bonne chance, sa réussite sera celle de la France et de tous les Français. Si l'espoir était déçu, avec un taux d'abstention record comme au second tour des législatives, il sera difficile la prochaine fois de faire barrage aux extrêmes et là notre pays pourrait connaître l'aventure qui l'amènerait vers l'abîme.

Comme pour notre école, il faudra néanmoins rester vigilant. Pour ce qui concerne les communes, la suppression de la taxe d'habitation évoquée pendant la campagne électorale devra se faire en concertation avec les associations de Maires (AMRF et AMF) afin que soit pérennisée la commune en tant que premier échelon de la démocratie dans notre pays.

Les travaux tant attendus du logement dans le cœur du village vont démarrer mi-août pour se terminer au printemps. Les entreprises ont été choisies en fonction des résultats de l'appel d'offre rédigé par notre assistante en maîtrise d'ouvrage Madame Bourdallé et notre architecte Monsieur Pouban.

Toutes les entreprises sont gersoises dont deux mouchanaises (voir le tableau page intérieure). Grâce à une importante subvention de l'Etat (que nous n'espérons plus), le montant de l'emprunt et de l'autofinancement ont pu être revus à la baisse de façon conséquente (voir plan de financement page intérieure).

Ce logement sera le premier jalon de la réhabilitation du cœur du village qui permettra l'installation d'une famille amenant des enfants pour l'école et assurera à la commune une meilleure autonomie financière face à la baisse des dotations de l'Etat.

Vous trouverez dans les pages suivantes le détail du budget et des investissements prévus pour 2017. Une bonne gestion budgétaire et l'arrivée à leur terme de plusieurs emprunts nous permettent d'envisager l'avenir sereinement et de prévoir de gros chantiers afin qu'il fasse bien et bon vivre à Mouchan.

Au plaisir de vous retrouver lors du repas communal du 13 juillet qui, je n'en doute pas, sera une fois de plus un lieu de rencontre et d'échanges entre anciens et nouveaux mouchanais.

Soyez assuré de mon entier dévouement

Christian Touhé-Rumeau

Maire de Mouchan

Président de l'Office de Tourisme de la Ténarèze



**L'église de Mouchan est ouverte à la visite
en juillet et en août, du mercredi au dimanche,
de 15h00 à 19h00.**

Profitez en , faites la connaître à vos amis , c'est gratuit.

TAXES LOCALES

Petite mise au point !!!!

Pour couper court aux rumeurs que font courir certains de nos concitoyens, lesquels affirment à qui veut l'entendre **que les impôts fonciers auraient augmenté de 167 % en 2016**, voici pour rappel les taux des taxes locales de 2015 et ceux votés par la commune pour l'exercice 2016 :

	2015	2016
Taxe d'habitation	13,72	14,31
Taxe sur le foncier bâti	30,78	28,68
Taxe sur le foncier non bâti	94,80	95,32

Ceci dûment rétabli et facilement vérifiable auprès du secrétariat de Mairie ou des services fiscaux, passons à l'exercice 2017.

Excédent de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 s'établit à **73 898,51 €**

Taux d'imposition 2017 et produit attendu

Taxe	Bases	Taux	Produit attendu
Habitation	331 200	14,65	48 520
Foncier bâti	219 400	26,53	58 206
Foncier non bâti	38 800	96,14	37 302
		Total	144 028 €

A noter que nous avons tenu compte (*comme en 2016 d'ailleurs*) du taux d'imposition sur le foncier bâti voté par la Communauté de Communes de la Ténarèze qui s'établissait à **2,73 % en 2016** et sera de **4,73 % en 2017**. Nous avons donc diminué à proportion notre propre taux.

Ce qui explique d'ailleurs que malgré une légère augmentation des bases et des deux autres taxes, **nos ressources fiscales** attendues qui étaient de 143 854 € en 2016 **n'augmenteront que de 174 € en 2017**.

BUDGET 2017

La notification de certains dotations et de la subvention de l'Etat pour le logement communal ne nous étant parvenues qu'après le vote du budget vous trouverez dans le tableau ci-après, une première colonne comprenant le vote du budget et une deuxième colonne comprenant les décisions modificatives (DM) pour mettre le budget en conformité avec les chiffres définitifs.

FONCTIONNEMENT : DEPENSES

Intitulé	Vote du budget	DM
Charges à caractère général	71 350,00	
Charges de personnel	130 265,00	
Atténuation de produits	42 984,02	
Autres charges de gestion	55 110,00	
Charges financières	3 031,52	
Virement à la section d'investissement	97 057,97	-2 388,00
Dépenses imprévues	13 600,00	
Total	413 398,51	-2 388,00

FONCTIONNEMENT : RECETTES

Intitulé	Vote du budget	DM
Produits des services	33 644,00	
Impôts et taxes	163 216,00	
Dotations et participations	130 800,00	-2 388,00
Autres produits de gestion	11 840,00	
Excédent reporté	73 898,51	
Total	413 398,51	-2 388,00

INVESTISSEMENT : DEPENSES

Intitulé	Vote du budget	DM
Résultat reporté	55 214,57	
Emprunts et dettes	151 165,04	
Immobilisations corporelles	75 557,34	10 800,00
Immobilisations en cours	204 729,33	5 562,11
Dépenses imprévues	10 000,00	7 000,00
Total	360 666,28	23 332,11

INVESTISSEMENT : RECETTES

Intitulé	Vote du budget	DM
Dotations fonds divers	2 874,00	
Subventions	36 396,00	45 750,11
Emprunts et dettes	129 930,00	-20 000,00
Récupération TVA sur logement	26 983,00	
Excédent de fonctionnement reporté	67 425,31	
Virement de la section de fonctionnement	97 057,97	-2 388,00
Total	360 666,28	23 362,11

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2017

COOPERATIVE SCOLAIRE	1950
ANIMATION MOUCHANAISE	300
LA GAULE MOUCHANAISE	300
SOCIETE DE CHASSE	300
BERCAIL MOUCHANAIS	300
ASSOCIATION ARTIGA	200
CHEMIN D'ART EN ARMAGNAC	500
FONDATION DU PATRIMOINE	50
ASSOCIATION DES EGLISES ANCIENNES DU GERS	50
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS CONDOM	200
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS GONDRIN	100
SOUVENIR Français	80
AMIS DE ST JACQUES	80
CAUE (<i>conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement</i>)	300
BERCAIL MOUCHANAIS (Fête locale)	1400
TOTAL des SUBVENTIONS en €	6110

REHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL : ENTREPRISES RETENUES

INTITULÉ DU LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT en €
Lot 1 : Démolition - Maçonnerie - Béton - VRD	SARL DALLA VEDOVA	56 812,02
Lot 2 : Charpente - Couverture - Zinguerie - Escalier	SARL VEDRENNE	17 602,00
Lot 3 : Menuiserie intérieure et extérieure	ETS TEANI	15 379,15
Lot 4 : Plâtrerie	SARL PLATRERIE DE GASCOGNE	19 900,00
Lot 5 : Plomberie - Sanitaire	SARL PILATI	4 965,86
Lot 6 : Électricité - VMC - Luminaires - Chauffage électrique	ENTREPRISE GENERALE BOYADJIAN	10 009,44
Lot 7 : Chape - Carrelage - Faïence	DUVIAU CARRELAGE 32	9 500,00
Lot 8 : Peinture - Sol souple	SAS RANZINI	8 193,17
Lot 9 : Ferronnerie	ATELIERS DE L'ARMAGNAC	785,41
TOTAL		143 147,05

PLAN FINANCEMENT DU LOGEMENT

DEPENSES	€	RECETTES	€
Travaux HT	143 147,05	Réserve parlementaire	17 000,00
Honoraires et divers	39 208,00	Etat	45 750,11
		Conseil régional	12 916,00
TVA (20%)	36 471,01	Communauté communes Ténarèze	5 000,00
		Prêt Caisse des Dépôts et Consigna-	90 000,00
		Remboursement TVA 14,5%	26 441,48
		Fonds propres	21 718,47
Total opérations TTC	218 826,06	Total opérations TTC	218 826,06

ANNUITES DE REMBOURSEMENT	MONTANT HT en €
PRÊT CDC à 1,35% sur 20 ans	5 164,93
LOYERS MAX ANNUEL	6 840,00
DIFFERENCE ANNUELLE	1 675,07
Exonération de la taxe foncière bâtie sur 20 ans	

TARIFS COMMUNAUX : LOCATION SALLE POLYVALENTE, CONCESSION CIMETIERE

La location s'effectue uniquement auprès du secrétariat de la mairie	HIVER	ÉTÉ
ASSOCIATIONS MOUCHANAISES	GRATUITÉ	GRATUITÉ
PROPRIÉTAIRES OU LOCATAIRES A MOUCHAN	50 €	50 €
PERSONNES EXTÉRIEURES A LA COMMUNE	1/2 Journée sans cuisine : 80 € 1 journée sans cuisine : 130 € x nombre de jours de location 1 journée avec cuisine : 260 € 2 à 4 journées avec cuisine : 400 €	1/2 Journée sans cuisine : 50 € 1 journée sans cuisine : 80 € x nombre de jours de location 1 journée avec cuisine : 160 € 2 à 4 journées avec cuisine : 320 € + 5 journées : 320 € + 160 € / journée supplémentaire
CONCESSIONS CIMETIERE	5 m ² : 30 €	2,50 m ² : 20 €
CONCESSIONS COLUMBARIUM	10 ans : 300 €	30 ans : 700 €
TARIFS CANTINE	Élève : 3 € / repas	Adulte : 5 € / repas
TARIF OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	100 € / jour	

RECRUTEMENT CONTRAT ESPACES VERTS

Le conseil municipal a décidé de recruter Nicolas De Bortoli en contrat d'accompagnement à l'emploi. (CAE). Le CAE associe formation et/ou accompagnement professionnel pour son bénéficiaire et aide financière pour l'employeur. L'état prend en charge 80% de la rémunération sur la base du SMIC et exonère des charges patronales de sécurité sociale. Ce contrat a une durée de 3 ans maximum.

C'est en raison de sa formation en espaces verts et de son expérience dans la commune de Lauraët que ce contrat a été proposé à Nicolas.



PLAN DE SAUVEGARDE LOCAL

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) vient de vous être remis. Ce document est à lire et à conserver. Il organise l'entraide et le bénévolat en cas de crise.

Nous remercions les bénévoles qui se sont déjà investis en proposant leur aide, la mise à disposition de matériel et leur compétence.

Vous pouvez toujours nous rejoindre en vous inscrivant auprès du secrétariat de la mairie.

**RISQUES
MAJEURS**

**RISQUE NUCLEAIRE
GRAND FROID
INONDATION
CANICULE
TEMPETE
TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES**

NOS ECOLES SONT LA VIE DES VILLAGES

Pour rappel, la décision de fermer une classe à l'école de Mouchan à la rentrée de septembre 2017 a occasionné une forte mobilisation des parents d'élèves, des mairies concernées et des habitants des communes de Cassaigne et Mouchan. Plusieurs actions ont été menées en début de printemps dont les plus marquantes furent l'occupation des 2 écoles, les manifestations à Auch et le blocage de Mouchan

Au bout de cette lutte, le poste est maintenu pour l'année à venir. Le combat, la vigilance et la mobilisation doivent continuer. Le quota d'élèves est à 45 pour nos 2 écoles, nous sommes actuellement à 42. il manque 3 enfants pour préserver une classe, sachant que les moins de 3 ans ne sont pas pris en compte. Nous savons bien que l'Inspectrice d'Académie viendra vérifier les effectifs dans nos écoles en début d'année. On peut nous promettre nationalement une diminution des effectifs dans les classes (- de 12 élèves/classe), cela s'appliquera t'il à nous?

Un moratoire sur les écoles est la meilleure solution qui puisse être décidée.

Si nous n'atteignons pas le nombre d'élèves demandé il nous sera difficile de résister à une fermeture programmée.

Mettre son enfant dans un établissement public ou privé relève de la décision des parents et nous la respectons. Mais ce choix prend un sens différent lorsque l'école du village est menacée de fermeture.

L'école de la République est gratuite, les enseignements y sont de qualité, les personnels et les professeurs sont dévoués à leur métier afin que votre enfant se développe le mieux possible. Il acquerra durant sa scolarité des compétences nécessaires pour poursuivre ses études.

Les bases sociales et éducatives de notre pays ont pour racines les écoles maternelles et primaires, ne l'oublions pas.

Nous vous invitons tous et toutes à soutenir nos écoles comme le font les délégués et les parents d'élèves des 2 communes. Ceux-ci ont créé une plaquette d'information pratique présentant les 2 écoles.

N'hésitez pas à la demander, elle est disponible au secrétariat de la mairie. **Restons vigilants!**



BRAVO, UN GRAND MERCI A VOUS TOUS



CHANTIERS PREVUS POUR 2017

Les travaux retenus pour l'année 2017 :

- Réfection de la toiture de l'école : 15520,00 €
- Isolation des combles de l'école : 2 376,00 €
- Réfection de la toiture du préau de l'école : 6 113,00 €
- Changement des 4 fenêtres de l'école : 6 150,00 €
- Goudronnage du chemin de Pérès depuis la départementale : 6 364,20 €
- Goudronnage du trottoir devant le multi service et le parking : 1 050,70 €
- Goudronnage Place Bernard Faget, devant l'agence postale : 2 123,32 €
- Curage du grand fossé (du Palencot vers la mairie) : 2 100,00 €

La communauté de communes de la Ténarèze doit procéder au goudronnage des chemin du hameau du Balagué jusqu'au croisement route de Cassaigne et du hameau de la Bataillère.

Dans le cadre du projet d'aménagement de la salle polyvalente et de ses abords en 2018, la commune a demandé au SDEG un devis d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Ce chantier concernera la salle polyvalente, la route de Vic, le tour de la mairie, la côte du curé et l'allée des tilleuls. Le coût de ces travaux est estimé à 58 000,00 € . Par courrier reçu récemment, le SDEG nous fait l'agréable surprise de prendre ces travaux à sa charge, ils débiteront début septembre. Une participation pour l'enfouissement du réseau téléphonique restera à la charge de la commune .

Les achats réalisés en 2017 :

- Matériels espaces verts
- Le fourgon traffic : 3 960,00 €
- La grange Ménéal (à côté de la salle polyvalente) : 10 000,00 €
- Electroménager pour la salle polyvalente et la cantine : 4 106,00 €

ETAT CIVIL

Naissances :

Samuel, Jean, Ambroise DELAVAUX le 12 mars, Hameau de la Bataillère

Mariage :

Jean-Pierre BIERE et Karine GELAS le 27 mai, Hameau du Balagué

Décès :

Paul GIRONI, à Couchon, le 7 février

Pierre MIEUSSENS, Hameau de Labourdette, le 10 mai

Olivia GAY, Pérès, le 19 mai

Transcriptions de décès :

Simone MEDAIL veuve BILLERE Jack, à Saubens (Haute Garonne) le 13 janvier

Marie Dominique GHIRLANDA veuve LARROQUE Roger, à Lagardelle sur Lèze (Haute Garonne) le 24 janvier

André Dorine ROSINA, Toulouse (Haute Garonne) le 15 mars

Pierre ABAD, à Condom, le 2 avril

Nous adressons toutes nos condoléances à Dany Toscani et à Sarah Scolan suite au décès du docteur Guy Toscani.

RESULTATS des ELECTIONS commune de Mouchan

Présidentielle 1er tour	Présidentielle 2nd tour
Marine Le Pen , FN 27,7% ; 77 voix	Emmanuel Macron , En Marche! 52,7% ; 127 voix
François Fillon , LR 17,99% ; 50 voix	Marine Le Pen , FN 47,3% ; 114 voix
Emmanuel Macron , En Marche! 16,55% ; 46 voix	Blancs 7,14% ; 23 voix
Jean-Luc Mélanchon , La France Insoumise 14,03% ; 39 voix	Nuls 4,35% ; 14 voix
Benoît Hamon , PS 8,99% ; 25 voix	
Jean Lassalle , Indépendant 6,47% ; 18 voix	
Nicolas Dupont-Aignan , DFL 5,76% ; 16 voix	
Philippe Poutou , NPA 1,8% ; 5 voix	
Nathalie Arthaud , LO 0,36% ; 1 voix	
François Asselineau , UPR 0,36% ; 1 voix	
Jacques Cheminade , Solidarité et Progrès 0% ; 0 voix	
Blancs 3,1% ; 9 voix	
Nuls 1,03% ; 3 voix	

- Inscrits 322
- Votants 90,06 % 290
- Abstention 9,94 % 32
- Exprimés 86,34 % 278
- Votants 86,34 % 278

- Inscrits 322
- Votants 86,34 % 278
- Abstention 13,66 % 44
- Exprimés 74,84 % 241

Législatives 1er tour :

Inscrits 320	Abstentions 123 (38,44%)	Votants 197 (61,56%)	Exprimés 192 (97,46%)
Mme Gisèle BIÉMOURET Parti Socialiste		31,77%	61 voix
M. Christopher SOCCIO La République en marche		21,35%	41 voix
M. Thomas GUASCH Front national		16,67%	32 voix
M. Michel GABAS Divers droite		9,38%	18 voix
Mme Myriam RIMBERT La France insoumise		9,38%	18 voix
Mme Barbara NETO Les Républicains		5,21%	10 voix
M. Jean-Luc DAVEZAC Divers gauche		3,13%	6 voix
M. Bruno GABRIEL Parti communiste français		1,04%	2 voix
M. Jean-Paul DUGOUJON Ecologiste		1,04%	2 voix
Mme Michèle MARTIN Extrême gauche		0,52%	1 voix
M. Franck WALTER Divers gauche		0,52%	1 voix
M. Bruno DIENOT Debout la France		0,00%	0 voix
Mme Suzanne VIVANT Divers		0,00%	0 voix
Mme Jacqueline DENEUVE Divers droite		0,00%	0 voix
M. Jérémy COLLOT Divers		0,00%	0 voix
M. Cédric DAVANT Divers		0,00%	0 voix
Votes blancs		1,52%	3 voix
Votes nuls		1,02%	2 voix

Législatives 2ème tour :

Inscrits 320	Abstentions 131 (40,94%)	Votants 189 (59,06%)	Exprimés 166 (87,83%)
Mme Gisèle BIÉMOURET PS		65,06%	108 voix
M. Christopher SOCCIO LRM		34,94%	58 voix
Votes blancs		9,52%	18 voix
Votes nuls		2,65%	5 voix

CHEMIN D'ART EN ARMAGNAC

La 8ème édition des Chemins d'Art en Armagnac vient de finir, elle s'est déroulée du 3 au 25 juin.

Chemin d'Art en Armagnac est un parcours d'art contemporain, chaque printemps, en Pays d'Armagnac, dans le nord du Gers.

Quatre artistes proposés par Solenne Livolsi, commissaire des expositions, investissent chacun un lieu remarquable du patrimoine de la Ténarèze avec une production in situ.

Cette rencontre entre un lieu et un créateur donne naissance à un dialogue inattendu qui étonne, interpelle, surprend et parfois émerveille le visiteur.

En 2017, les visiteurs ont découvert « Au fil de l'eau » les créations de Julien DUBUC au moulin Barlet de Condom, de Laura FREETH en bordure de la double écluse de Graziac, de Benoît BILLOTTE sur le pont de Lartigue entre Larressingle et Beaumont-sur-l'Osse et aussi dans l'église de Mouchan !

Cette production était proposée par l'artiste Julie CHAFFORT en partenariat avec le Fonds Régional d'Art Contemporain Midi-Pyrénées. L'œuvre propriété du Musée des Abattoirs de Toulouse a été prêtée à Chemin d'Art en Armagnac, il en a assuré la mise en place et le démontage.

L'artiste est née en 1982 et vit à Bordeaux. Elle a conçu un film comme un tableau, intitulé *Nostalgia*, que le public a pu voir et écouter dans l'église. Cette œuvre met le chant lyrique à l'honneur (extrait de l'opéra Didon et Enée, 1680, d'Henri Purcell) dans une situation un peu étrange.

Gratuit et ouvert à tous les publics pendant trois semaines ils furent nombreux les habitants, les amateurs d'art, les touristes, les pèlerins mais aussi les élèves des écoles, collèges et lycée à profiter de ce parcours pour admirer ces créations contemporaines dans des sites remarquables.



La vidéo *Nostalgia* de Julie Chaffort



Visite insolite de l'église avec la guide de Pass'enGers



La chorale La Part des Anges

FORTES chaleurs

ADOPTÉZ

LES BONS GESTES

LES FORTES CHALEURS DOIVENT INVITER CHACUN À LA PLUS GRANDE PRÉCAUTION POUR EN LIMITER LES RISQUES. EN PARTICULIER LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES.



QUELQUES CONSEILS SIMPLES

À ADOPTER EN CAS DE FORTES CHALEURS ET/OU DE CANICULE :

- 1 **BOIVRE RÉGULIÈREMENT**
Evitez les boissons alcoolisées.
- 2 **HYDRATEZ VOS VÊTEMENTS**
Préférez les vêtements légers et clairs.
- 3 **Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool**
- 4 **ÉVITEZ DE SORTIR AUX HEURES LES PLUS CHAUDES ET PASSEZ PLUSIEURS HEURES PAR JOUR DANS UN LIEU FRAIS**
(bibliothèque, centre social, maison d'arrêt...)
- 5 **ÉVITEZ LES EFFORTS PHYSIQUES**
- 6 **MAINTENEZ VOTRE LOGEMENT FRAIS**
Évitez d'ouvrir les fenêtres pendant la journée.
- 7 **PENSEZ À RANGER RÉGULIÈREMENT DE VOS NOUVELLES**
Aidez-vous de vos voisins.
- 8 **Consultez vos données de santé en ligne pour vous informer**

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par chaque mairie afin de recevoir de l'aide de bénévoles, et, pendant une vague de chaleur, prenez de leurs nouvelles régulièrement.

EN CAS DE MALAISE, **APPELEZ LE 15**

POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 00 56 56

Dans tous les cas, restez à l'écoute des consignes données par les autorités, à la radio, à la télévision et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes Twitter et Facebook officiels : @gouvernementfr, @place_Beauvau, comptes de la préfecture et des autorités locales.

Pour en savoir plus : www.gouvernement.fr/risques



GOUVERNEMENT.fr

Agenda 2017

JEUDI 13 JUILLET 19H30	MAIRIE	REPAS DE LA MUNICIPALITÉ
VENDREDI 21 JUILLET 19H30	BERCAIL MOUCHANAIS	BALADE EN SOIRÉE
SAMEDI 29 JUILLET 19H30	LA GAULE MOUCHANAISE	REPAS SARDINADE
SAM 16 et DIM 17 SEPTEMBRE	MAIRIE	JOURNÉES DU PATRIMOINE
DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 9H00	MAIRIE	RANDONNÉE PATRIMOINE
SAMEDI 23 SEPTEMBRE 14H30	ANIMATION MOUCHANAISE	PALET GASCON
SAMEDI 23 SEPTEMBRE 19H30	ANIMATION MOUCHANAISE	REPAS MOULES FRITES
SAMEDI 14 OCTOBRE 19H30	BERCAIL MOUCHANAIS	SOIREE BOURRET CHATAIGNES
SAMEDI 11 NOVEMBRE 10H30	MAIRIE	ARMISTICE 1914
SAM 2 et DIM 3 DECEMBRE	CHASSE	WEEK END VENDEENS

Samedi 29 Juillet

SARDINADE des PECHEURS

Salle Polyvalente 19h30

Adultes : 13€ / Enfants -12 ans : 6€

Melon / Jambon du Pays

Sardines Grillées

(saucisse salade en remplacement)

Glace

Vin rouge, rosé, blanc

Café digestif

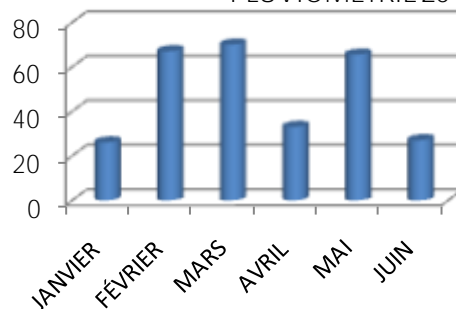


Inscriptions jusqu'au 26 juillet :

André Taulet : 06 73 00 78 57

Christian Touhé Rumeau : 06 77 09 56 26

PLUVIOMETRIE 2017



MAIRIE

de MOUCHAN

☎ 05 62 28 40 33

mairie.mouchan@orange.fr

www.mouchan.fr

M. le maire :

06.77.09.56.26

INVITATION



A l'occasion de la Fête Nationale

Monsieur le Maire

et le Conseil Municipal

invitent les mouchanaïses et les mouchanais

JEUDI 13 JUILLET 2017

à partir de 19h30

au repas et à la soirée dansante

MENU

Apéritif

Melon

Grillades - Ratatouille

Glace

Café

Venez nombreux partager cette soirée conviviale.